Docusign Envelope ID: BD89EA88-8E4F-4296-BA99-499CCF41E012

LBA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 5 000 €
SIEGE SOCIAL : 1645, BD SALVADOR ALLENDE
ZI FOURNALET, 84700 SORGUES
917 809 741 RCS AVIGNON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 04-11-2025

Le 04-11-2025,

La Société GESTION MAINTENANCE IMMOBILIER, Société par actions simplifiée au capital de 375 840 euros, ayant son siège social 1645 Boulevard Salvador Allende ZI Fournalet, 84700 SORGUES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 451 871 412 RCS AVIGNON,

Représentée par son Président, Monsieur Romain MERLE,

Associée Unique de la société LBA,

En présence de Monsieur Romain MERLE, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, après examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuvés le 8 juillet 2025, lesquels font apparaître que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, et statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, **décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société**.

L'Associée Unique prend acte que sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi et que la Société disposera d'un délai de deux exercices, outre l'exercice en cours, pour porter le montant des capitaux propres au minimum de la moitié du capital social. A défaut, si le capital social est supérieur au seuil fixé par la réglementation, la Société devra réduire son capital pour le ramener à une valeur inférieure ou égale à ce seuil en disposant d'un nouveau délai expirant à la clôture du deuxième exercice suivant celui fixé pour le terme du premier délai de régularisation.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Docusign Envelope ID: BD89EA88-8E4F-4296-BA99-499CCF41E012

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée unique.

L'Associée Unique
Pour la société GESTION MAINTENANCE IMMOBILIER
Romain MERLE

DocuSigned by:

CF75E8CD4D37409...